RAPPORTEZ VOS MÉDICAMENTS ET PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT

le réflexe CYCLAMED

Document imprimé en France

Après votre traitement, les médicaments non utilisés sont à rapporter à votre pharmacie. Grâce à l'association Cyclamed, agréée par les pouvoirs publics, vos médicaments non utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, même entamés, seront traités de façon sécurisée pour **préserver l'environnement et la sécurité sanitaire domestique**.

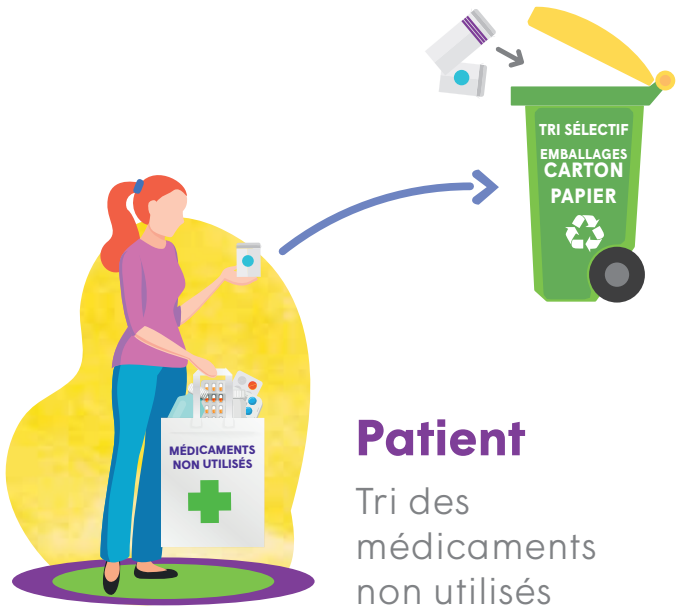

Patient

Tri des médicaments non utilisés

1

Pharmacien

Mise en contenant sécurisé

2

Grossiste-répartiteur

Dépôt dans un conteneur sécurisé

3

Transporteur

Acheminement vers une unité de valorisation énergétique

4

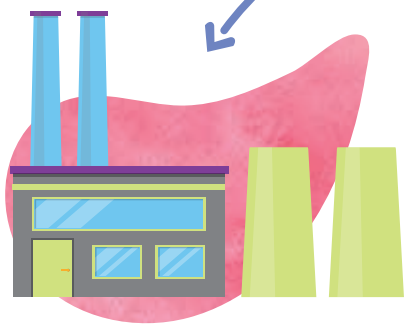

Unité de valorisation énergétique

Incinération des médicaments, conforme aux normes environnementales

5

L'énergie dégagée sous forme de vapeur et d'électricité permet de chauffer et d'éclairer **des milliers de logements chaque année.**

MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRE DE LA

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532 661 832, n° LEI 969500E0I6R1LLI4UF62.
DirCom - © GettyImages - 09/20.

Chorum · Harmonie mutuelle · MGEFI · mgen · MMG · MNT · SMACL Assurances · vyv3 · Arcade VYV

GROUPE vyv
Entrepreneur du mieux-vivre